

Direction de l'offre de santé et en faveur de l'autonomie
Département : Accès aux Soins Primaires

Affaire suivie par : Odile Dubois
02 49 10 43 08
odile.dubois@ars.sante.fr ou ars-pdl-dosa-asp@ars.sante.fr

Récépissé d'engagement de conformité d'un centre de santé

N° -72-2018-72 002 070 0 ANT2

Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire

Vu les articles L.6323-1-11, D.6323-8 et D.6323-9 du Code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 27 février 2018 relatif aux centres de santé ;

Vu l'engagement de conformité daté du 20.12.2022 et signé par Monsieur Michel LEROY , reçu à l'ARS Pays de la Loire le 21.12.2022;

Délivre à l'antenne de Bessé sur Braye du centre de santé « Centre Intercommunal de Santé Médical du Pays Calaisien », situé à Saint Calais - 72120, enregistré dans le répertoire FINESS sous le n° 72 002 070 0

géré par Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille enregistré dans le répertoire FINESS sous le n° 72 002 069 2

Le récépissé d'engagement de conformité l'antenne n° 2 du centre de santé.

Fait à Nantes, le **29 DEC. 2022**

 La responsable du département accès aux soins primaires

Claire GABORIEAU


Odile PERIBOIS
Directrice Adjointe
Direction de l'Offre de Santé
et en faveur de l'Autonomie